

Bonjour,

Nous souhaitons vous parler de deux processus au long cours qui ont en commun des gains significatifs en économies d'énergie et un emploi accru de compétences nationales qui se développeront et se renforceront au fur et à mesure que des projets leur seront présentés et qu'elles pourront s'exercer et produire du confort, du bien être ... et des économies partagées.

PROPASSIF répond à la problématique de la consommation d'énergie pour le confort thermique des bâtiments, qui représente en France **45% de l'énergie** produite et **28% des rejets de GES**. Depuis plus de 10 ans, sous des noms divers, des recherches approfondies se sont développées sur des nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouvelles organisations et des méthodes de financement, avec des interventions publiques très importantes. Des critiques ont été faites sur l'inefficacité relative de ces mécanismes notamment du fait d'une mauvaise compréhension de la part de l'utilisateur final (qui peut par exemple profiter de l'isolation thermique pour augmenter la température de consigne du logement parce qu'il a peur d'avoir froid). **PROPASSIF**, issu d'un projet européen, met l'accent sur la réflexion nécessaire avant l'action :

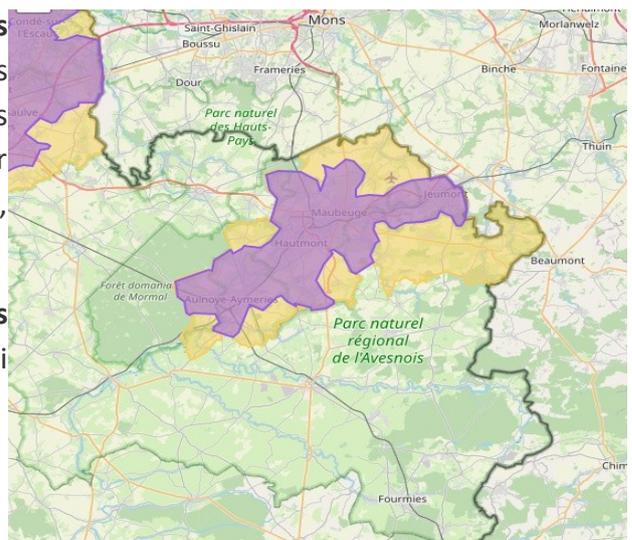
- la méthode à suivre pour faire réaliser un diagnostic du bâtiment par des **professionnels qualifiés** pour faire ce travail, à la suite d'une formation labellisée par **PROPASSIF**
- la prospective sur l'évolution prévisible des usages du bâtiment qui permettra d'établir un **plan de rénovation par étapes (PRE)** pour faire réaliser les travaux énergétiques au rythme des ressources dont on dispose en organisant le mécanisme de **mesure des résultats obtenus** qui ne sont pas forcément ceux que les devis annonçaient

La **généralisation** de cette approche aurait l'avantage de **valoriser les compétences** des professionnels, de permettre la création d'une **filière de composants de maison** disponibles dans de bonnes conditions pour les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'oeuvre, d'adapter cette filière aux **besoins locaux**, notamment pour l'utilisation de produits de **déconstruction** d'ouvrages existants pour fabriquer ces composants en réduisant les coûts de transport.

L'objectif final est la **Maison Passive (PassivHaus)** qui utilise la chaleur produite par les habitants eux mêmes et les apports extérieurs, notamment le soleil, pour réduire à « presque rien » les besoins. [Propassif, formations construction passive et labellisation \(certification passivhaus\) bâtiments](#)

Les **PLANS DE MOBILITÉ**, qui sont les **cadres d'action stratégiques** des autorités organisatrices de mobilité (**AOM**) pourraient se développer, sans changement des orientations générales fixées par les **SCOTS** compte tenu des évolutions récentes, notamment l'augmentation du coût de la mobilité.

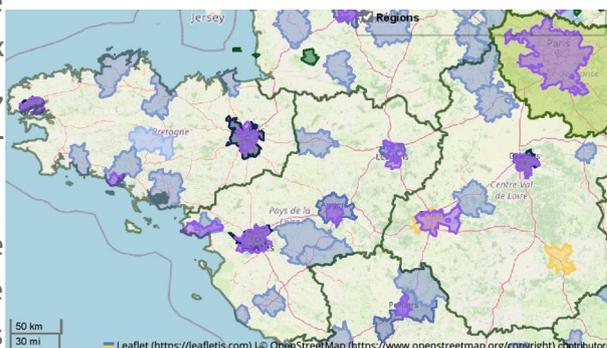
Le **CEREMA** a créé sous le nom d'**Observatoire des plans de mobilité** une base de données qui



contient les informations disponibles sur ces documents et **cartographie** les périmètres sur lesquels ils ont été établis (en **violet** les périmètres des **agglomérations urbaines** et en **jaune** les autres syndicats mixtes de transports urbains qui existaient en 2020. On voit sur la carte des **Hauts de France** que des plans de mobilité existent sur une grande partie de la Région. [Article \(urba2000.com\)](#) Par contre, autour du **Syndicat Mixte de la Sambre**, qui regroupe 45 communes (129 000 habitants, densité 316 hab/km²) dans l'arrondissement d'**Avesnes sur Helpe**, il subsiste des zones rurales, par exemple la Communauté de Communes du Sud Avesnois qui regroupe 12 communes (25000 habitants, densité 140 hab/km²) .

En **Bretagne** les plans de mobilité se limitent encore aux **métropoles** de **Rennes** et **Brest** et aux communautés de communes de **Vannes, Lorient, Quimper, Pontivy, St Malo, St Brieuc** et **Lannion-Trégor**.

Le CEREMA, qui est en charge de l'accompagnement des collectivités dans cette démarche, a mis en ligne des guides et des méthodes en accompagnement des liens permettant de consulter les plans approuvés existants.



Bien à vous

Jean-François JANIN et Philippe DELCOURT

[Commenter cette lettre ou une lettre précédente](#)



[Commenter une information d'un bulletin d'URBA 2000 ou rechercher un article de la veille](#)
[Proposer une autre personne pour recevoir les bulletins d'information hebdomadaires](#)
[Se désinscrire pour ne plus recevoir de bulletins d'information.](#)